

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1203 Compétences langagières et culturelles en néerlandais			
Ancien Code	PERG1B23NDLS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be) HELHa Loverval Gladys HARDY (hardyg@helha.be) Julie VAN DE VYVER (vandevyverj@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1206: "Linguistique néerlandaise".

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la

lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B23NDLS1A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B23NDLS1A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuve(s)).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1			
Ancien Code	22_PERG1B23NDLS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminaux

Compétence 3.1 - Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques:

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle et à des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

- d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire

- de manier les référentiels, les programmes et des manuels scolaires propres à sa discipline.

L'étudiant sera évalué sur l'ensemble de ces acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'approprier au travers des compétences écrites et orales :

- des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression orale, d'expression écrite ;
- les fonctions langagières ;
- le vocabulaire et les notions grammaticales relatifs aux supports sélectionnés par l'enseignant.e ;

- les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

Les apprenants s'approprieront également les référentiels, programmes, manuels scolaires et autres documents de référence.

Les enseignants se réservent le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers. Les activités d'apprentissage seront abordées le plus possible de manière interactive.

Il y aura une alternance entre exercices pratiques et réflexions théoriques. Les séances se donneront dans la mesure du possible dans une perspective de transposition didactique.

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiant.e.s découvriront et utiliseront différents référentiels, programmes et manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiant.e.s seront amené.e.s à :

- rechercher des informations pour préparer différentes tâches orales et écrites
- et à acquérir des éléments linguistiques en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Les tâches à réaliser en autonomie seront expliquées au cours et communiquées également via la plateforme ConnectED.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feed-back régulier
- Questionnement sur la méthode de travail (aidant au retour réflexif)
- Evaluations formatives
- Entretiens individuels
- temps de questions/réponses en lien avec le travail réalisé en autonomie
- Boîte à outils mise à disposition via la plateforme Connected
- ...

Sources et références

- . ALEXIS V. et al. (2022) Ressources Exercices. Néerlandais niveau B1. Pelckmans.
- . BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN Ph. (2018) Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité. Deboeck supérieur.
- . DIELTJENS, L. e.a. (2016) Woorden in Context. Deel 1. Editions DeBoeck Supérieur.
- . GODIN P. & P. OSTYN (2010) Taalstudio 2. Editions Plantyn.
- . HUITEMA, R. (2011) Grammatica Nederlands. Van Dale (+ oefenboek)
- . Nedbox
- . VAN DER HAM, B. (2019). Zichtbaar Nederlands. Uitgeverij Coutinho.
- . ressources authentiques provenant de divers médias flamands et néerlandais
- . DAMMEN, M. & Ch. TYSSENS. Les simulations par paires. (Fichiers) Ministère de la Communauté Française.
- . KEIJZER J., VERHEGGEN K., VAN GILS D. (2018) Differentiëren in het talenonderwijs. Uitgeverij Coutinho.
- . NT2-cahier serie (2017-2022), Boom
- . Manuels scolaires utilisés en Belgique
- . Programmes et outils du SEGEC

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports de cours distribués en classe et postés également sur ConnectED;
les ressources audio-visuelles et les slides postés sur ConnectED
les documents officiels et programmes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences langagières et culturelles travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.
L'évaluation prend la forme d'un examen mixte, reposant en partie sur un travail préparatoire en amont de l'examen. Les consignes et modalités de dépôt de ce travail sont communiquées via la plateforme Connected et leur non respect entraînera l'échec aux parties d'examen concernées.

Pour valider cette UE, l'étudiant.e devra démontrer un niveau de maîtrise suffisant (10/20 ou plus) de chaque compétence ou acquis d'apprentissage évalué. Si toutes les compétences sont maîtrisées (note = ou > 10/20), la moyenne pondérée est appliquée. Si l'étudiant.e obtient une note négative pour au moins une compétence évaluée, le jury procède à une analyse du bilan des compétences et pourrait attribuer une note négative à l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Toutes les parties de l'examen doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.
Les dispositions en vigueur en cas d'absence pour motif légitime (par exemple, si l'étudiant.e est couvert.e par un certificat médical) sont décrites dans le RGE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).